

SURVEILLANCE SANITAIRE DES EAUX DE BAINADE RÉALISÉE PAR LA VILLE DE NOUMÉA

sept. 2025

Pour tout renseignement complémentaire, contactez la Direction des Risques Sanitaires (DRS), tél. 27 78 61

Nom du site de baignade	Point de prélèvement	Date du prélèvement	Heure du prélèvement	Escherichia coli (NPP/100ml)	Entérocoques intestinaux (NPP/100ml)
PLAGE DE LA BAIE DES CITRONS	P18049, Face The Beach House	11/09/2025	07:07	<10	<10
PLAGE DE LA BAIE DES CITRONS	P18050, Face allée centrale Mirage plaza	11/09/2025	07:12	10	20
PLAGE DE LA BAIE DES CITRONS	P18141, Face la Guinche	11/09/2025	07:19	<10	<10
PLAGE DE L'ANSE VATA	P18053, Face Fun Beach (milieu de plage)	11/09/2025	07:25	<10	<10
PLAGE DE L'ANSE VATA	P18054, Face Burger king	11/09/2025	07:30	<10	<10
PLAGE DE L'ANSE VATA	P18055, Face Communauté du Pacifique	11/09/2025	07:39	<10	10
PLAGE DE L'ANSE VATA	P18056, Face Nouvata Park hotel	11/09/2025	07:50	20	10
PLAGE DE LA POINTE MAGNIN	P18057, Face escalier d'accès	11/09/2025	08:05	<10	<10
PLAGE DE LA POINTE MAGNIN	P18058, Face piscine Royal Tera Hotel	11/09/2025	08:00	10	<10
PLAGE DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	P18059, anse des Hobie Cats (milieu)	21/08/2025	08:20	<10	<10
PLAGE DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	P18060, anse de la pointe (milieu)	04/09/2025	08:12	<10	<10
PLAGE DE LA PROMENADE PIERRE VERNIER	P18061, anse de l'école de voile (milieu)	11/09/2025	08:54	10	<10
PLAGE DE MAGENTA	P18031, Face douche Lions Club	08/09/2025	08:22	148	249
PLAGE DE MAGENTA	P18032, Face bout de piste aérodrome	08/09/2025	08:27	<10	98
PLAGE DE MAGENTA	P18043, Face Les Hélices	08/09/2025	08:35	31	63
PLAGE DU KUENDU BEACH	P18048, Face entrée du Kuendu Beach	11/09/2025	08:52	<10	<10

La qualité des eaux de baignade est évaluée au moyen d'indicateurs microbiologiques (Escherichia coli et entérocoques intestinaux) constituant un niveau de pollution et traduisant la probabilité de présence de germes pathogènes. Plus ces germes sont présents en quantité importante, plus le risque sanitaire augmente. Les bactéries recherchées sont :

Indicateurs microbiologiques	Valeur guide	Valeur impérative*
Les Escherichia coli	100	2000
Les entérocoques intestinaux	100	/

* Suivant l'arrêté N°2010-3055 pris en application de l'article 19 de la délibération n°23/CP du 1er juin 2010 fixant les normes microbiologiques et physico-chimiques des eaux de baignade